

M. Alexandre Michaux a donné lecture d'une note cherchant à établir l'état de la population de la Gaule à l'époque de Jules César.

POPULATION DE LA « CIVITAS SUESSIONUM »

Les mémoires de l'Académie de Lyon contiennent un intéressant travail de M. le docteur Mollière, sur la population des Gaules.

D'après lui, les chiffres donnés par César, dans ses commentaires, seraient exagérés. La Gaule, couverte alors d'immenses forêts, était assurément beaucoup moins peuplée qu'aujourd'hui.

Pour être dans le vrai, il faut donc réduire beaucoup les indications transcrites par le conquérant romain.

« Il n'est pas probable, dit Wallace (1), que cette levée comprit tous les hommes en état de porter les armes, car il (César) était informé que les Bellovaques pouvaient fournir 100,000 hommes, quoiqu'ils ne se fussent engagés que pour 60,000. En prenant maintenant le total dans la proportion de 10 à 6 le montant des hommes, dans tous les états de la Belgique, capables de porter les armes devait être de 50,000 et en quadruplant ce dernier nombre, la Belgique devait avoir contenu 2,000,000 d'habitants, que nous pouvons supposer libres ou non appliqués à des emplois serviles. Or, en admettant, ce qui est assez rationnel, cette dernière catégorie d'habitants trois fois aussi nombreuse que le reste, on arrive à

(1) Essai sur la différence du nombre des hommes dans les temps anciens et modernes, trad. de l'Anglais, par de Joncourt, 1754.

César, était de près de 8,000,000 d'habitants, il convient de la réduire des $\frac{3}{4}$, il reste 2,000,000, et c'est encore beaucoup trop. Dans ce résultat, les différents peuples figureraient, savoir :

Les Bellovaques pour	660.000 hab.
Les Suessions	330.000 (1).
Les Nerviens	330.000
Les Atrebatés	90.000
Les Ambiens	66.000
Les Morins	160.000
Les Velocasses et les Veromanduens.	66.000
Les Ménapiens	60.000
Les Calètes	66.000
Les Aduatiques.	120.000
	<hr/>
	1.942.000
	<hr/>

soit, en tenant compte des fractions que nous avons négligées, les 2,000,000 indiqués plus haut.

Bien entendu, ce ne peut être là qu'une approximation qui peut fort bien être modifiée ; — qui doit même l'être, car, comme on l'a vu, les contingents fournis par les peuples comprenaient les $\frac{3}{5}$ des hommes valides quand l'invasion menaçait le territoire.

Or, tandis que les Bellovaques qui pouvaient mettre en ligne 100,000 h. n'en ont fourni que 60,000, — les Suessions, qui ont donné 50,000 combattants, ont dû faire appel, non pas seulement aux $\frac{3}{5}$ de leur effectif, mais à la totalité, presque, puisqu'ils étaient les premiers menacés et que leur pays était le premier envahi.

Dans ce cas, il y aurait lieu de diminuer le chiffre de la population des Suessions et d'augmenter celui des peuples

(1) Selon M. l'abbé Pécheur, *Annales du diocèse*, 1^{er} vol., la population de la « Civitas » serait de 4 fois, le chiffre de son armée, $4 \times 50,000$, soit 200,000 h.